2400005 | Souscription du contrat d'assurance pour la COMMUNE DE CROISSY SUR SEINE.

Question n°1: le 17 octobre 2024 à

Bonjour, Merci d'émettre le relevé de sinistralité du lot 4. En cas de non assurance, veuillez préciser le nombre éventuel de litiges en protection juridique concernant la personne morale de la commune Dans l'attente de vous lire Cordialement

Réponse : Dans la mesure où la commune n'avait pas de contrat, il n'y a pas de relevé de sinistralité, sur les 4 dernières années il y a eu deux litiges par an.

Question n°2: le 18 octobre 2024 à

LOT PJ Bonjour, Merci de nous transmettre la statistique sinistre du lot. Bien à vous.

Réponse : Dans la mesure où la commune n'avait pas de contrat, il n'y a pas de relevé de sinistralité